

Motion du 20 janvier 2010 de MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Robert Pattaroni, Mmes Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys, Sandra Golay et Odette Saez: «Pour des gardiens de parcs susceptibles de garantir la salubrité et la sécurité de ceux-ci».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du
15 avril 2013, dans le rapport M-896 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'important patrimoine que constituent les parcs de la Ville de Genève;
- l'état d'insalubrité et d'insécurité d'un certain nombre d'entre eux (le Jardin anglais, le parc des Bastions, le parc des Délices, etc.);
- le marché de la drogue que provoque l'absence de surveillance permanente de ces lieux;
- l'inefficacité des mesures en cours tant au niveau de la prévention que de la répression;
- l'incohérence de confier pareille mission aux retraités bénévoles, comme l'a proposé en 2009 dans un projet pilote le magistrat chargé du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'affecter des gardiens et gardiennes à la salubrité et à la sécurité de nos parcs;
- d'établir une priorité de gardiennage en fonction des moyens disponibles et des parcs particulièrement identifiés.